



# Droit des relations internationales entre la France et le Brésil

Actualité législative publié le 03/02/2025, vu 106 fois, Auteur : [Yanis MOUHOU](#)

## Les relations entre la France et le Brésil reposent sur une base juridique dynamique

Les relations entre la France et le Brésil reposent sur un cadre juridique solide qui se déploie à travers des accords bilatéraux, des partenariats stratégiques et des engagements dans des forums internationaux. La coopération entre ces deux pays, qui sont chacun des acteurs majeurs sur leur continent respectif, se caractérise par un dialogue constant et un partage d'intérêts dans des domaines aussi variés que le commerce, la recherche, la protection de l'environnement et la culture. Cet article analyse les bases juridiques et les mécanismes qui régissent les relations franco-brésiliennes, ainsi que les défis et opportunités qui se présentent dans le contexte actuel.

### 1. Les fondements du cadre juridique des relations franco-brésiliennes

Les relations diplomatiques entre la France et le Brésil remontent à plusieurs siècles, mais c'est à partir du XXe siècle que des accords formels ont été mis en place pour renforcer la coopération bilatérale. La France et le Brésil sont liés par plusieurs instruments juridiques, notamment des traités, des conventions et des accords spécifiques dans des secteurs clés.

#### a) Les accords bilatéraux

L'un des principaux piliers du cadre juridique des relations entre la France et le Brésil repose sur une série d'accords bilatéraux qui régissent les échanges commerciaux, les investissements, la coopération scientifique et technique, ainsi que les questions culturelles et éducatives. Parmi les accords importants, on trouve :

- **L'accord de coopération économique** : Cet accord facilite les échanges commerciaux et les investissements entre les deux pays, en fixant les conditions et les règles de l'accès au marché, de la protection des investissements étrangers, et de la résolution des différends commerciaux.
- **L'accord de coopération scientifique et technique** : Cet accord a pour objectif de promouvoir la collaboration entre les institutions de recherche françaises et brésiliennes dans des domaines comme l'agriculture, l'environnement, la santé et les nouvelles technologies.
-

**L'accord de coopération culturelle** : Cet accord facilite les échanges culturels, éducatifs et artistiques, permettant des initiatives de coopération entre les universités, les écoles, les musées et les artistes des deux pays.

## **b) Les accords dans le cadre de l'Union Européenne**

En tant que membre de l'Union européenne, la France agit également dans le cadre des accords entre l'UE et le Brésil. Le partenariat stratégique entre l'UE et le Brésil, formalisé dans un certain nombre de protocoles, facilite la coopération dans des domaines tels que le commerce, les droits humains, la paix et la sécurité, ainsi que le développement durable. L'UE et le Brésil ont conclu des accords concernant la gestion des politiques climatiques, le commerce international, ainsi que la coopération dans des forums internationaux comme l'ONU.

## **c) Les conventions internationales**

Les deux pays participent également à des conventions internationales qui influencent leurs relations bilatérales, telles que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), l'Accord de Paris sur le climat, et des conventions relatives à la lutte contre la criminalité transnationale, notamment le trafic de drogue et la traite des êtres humains.

## **2. La coopération commerciale et économique**

Les échanges commerciaux entre la France et le Brésil sont régis par des accords économiques bilatéraux, mais aussi par les engagements pris par les deux pays au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et dans le cadre des négociations entre l'Union européenne et les pays du Mercosur (le marché commun du Sud, dont fait partie le Brésil).

### **a) L'accord de libre-échange entre l'UE et le Mercosur**

L'un des aspects les plus significatifs de la coopération commerciale entre la France et le Brésil est l'accord de libre-échange en négociation entre l'Union européenne et le Mercosur, dont l'objectif est de créer une zone de libre-échange entre les pays européens et les pays du Mercosur. Cet accord, une fois ratifié, devrait faciliter les échanges de biens et de services entre la France, en tant que membre de l'UE, et le Brésil, tout en harmonisant les réglementations commerciales.

### **b) Le cadre juridique des investissements**

Les investissements français au Brésil sont protégés par des accords bilatéraux sur la protection des investissements, qui garantissent un traitement juste et équitable des investisseurs étrangers, la non-expropriation sans compensation, ainsi que l'accès à des mécanismes de règlement des différends. Ces accords visent à encourager la coopération dans des secteurs tels que l'énergie, l'aéronautique, l'agro-industrie, et la technologie.

## **3. La coopération en matière de droits humains et de gouvernance mondiale**

Les deux pays partagent une volonté de promouvoir le respect des droits humains et la démocratie. Sur la scène internationale, la France et le Brésil collaborent dans des forums comme les Nations Unies, l'Organisation des États américains (OEA), et la Cour pénale internationale

(CPI). Leurs engagements respectifs incluent la lutte contre les inégalités sociales, la promotion des droits des peuples autochtones, et l'amélioration de la gouvernance internationale.

## **4. Les défis géopolitiques et environnementaux**

### **a) Le changement climatique et la biodiversité**

La France et le Brésil ont mis en place une coopération étroite en matière de préservation de la biodiversité, notamment dans le cadre de la gestion de l'Amazonie, la plus grande forêt tropicale du monde. Le Brésil joue un rôle clé dans la lutte contre le changement climatique, et la France, par l'intermédiaire de l'UE, soutient des initiatives visant à réduire la déforestation et à préserver les écosystèmes tropicaux. Des accords bilatéraux en matière environnementale, notamment sur la gestion des ressources naturelles et la transition énergétique, sont régulièrement révisés pour intégrer les défis mondiaux.

### **b) Les tensions politiques et diplomatiques**

Malgré une forte coopération dans de nombreux domaines, des divergences apparaissent parfois, notamment en ce qui concerne les questions liées aux droits humains, à la déforestation en Amazonie, et à la politique environnementale du gouvernement brésilien. La France a exprimé des préoccupations sur ces sujets dans des forums internationaux et a appelé à une plus grande protection des droits des peuples autochtones et de la biodiversité. Ces tensions peuvent parfois affecter les relations diplomatiques, mais des mécanismes de dialogue ont été mis en place pour apaiser ces différends.